

ENGAGEMENT DE LA STRUCTURE PROGRAMMATRICE

CONCERNANT LES FICHIERS DES FILMS DU DISPOSITIF « FILMS CLÉ EN MAIN » DURANT LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE 2026

Images en bibliothèques coordonne au niveau national la manifestation *Le Mois du film documentaire* dont la 27^{ème} édition, sous la thématique « Contre-courant », et se tiendra en novembre 2026.

Dans ce cadre, l'association propose aux structures participantes des films à projeter, nommés « Films clé en main », dont elle prend en charge financièrement les droits et gère l'envoi des fichiers.

Ce dispositif propose 4 films pour lesquels une convention de diffusion a été établie avec les ayants-droits de chacun des films.

Cette convention de diffusion prévoit une divulgation de l'œuvre pour un nombre de projections déterminé, ainsi qu'un coût de diffusion.

Ces fichiers ne peuvent en aucun cas être utilisés en dehors des cas prévus par la convention de diffusion entre Images en bibliothèques et les ayants-droits.

Images en bibliothèques s'est engagée à recenser l'heure et le lieu déterminé de chacune des projections, afin d'en tenir informés les ayants droits.

Images en bibliothèques envoie chaque fichier du film commandé aux structures programmatrices sous condition de la signature de cet engagement par ces mêmes structures.

La structure programmatrice s'engage formellement à n'utiliser le fichier fourni que dans ce cadre précis, à ne pas les communiquer à des tiers.

Ainsi qu'à signaler à Images en bibliothèques la date et l'heure de la projection effectuée, ainsi que son éventuelle annulation.

Nom du représentant de la structure programmatrice :

À, le/...../.....

Signature (précédé de la mention « lu et approuvé ») :